

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DJS 23 Subventions (7.200 euros) à 5 associations sportives parisiennes.

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à cinq associations sportives dont l'activité s'exerce dans le cadre de plusieurs arrondissements ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7^e commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 2.000 euros est attribuée pour l'exercice 2018 à l'association Les Front Runners de Paris (n°335 / n°2018_00332) –Centre LGBT de l'Ile-de-France 63, rue Beaubourg (3^e).

Article 2 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 1.500 euros est attribuée pour l'exercice 2018 à l'association Randif (n°15745 / n°2018_00336) –Maison des associations - BAL 85181, avenue Daumesnil (12^e).

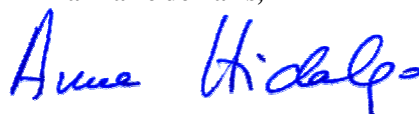
Article 3 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 1.200 euros est attribuée pour l'exercice 2018 à l'association Randonneurs de Paris (n°184203 / n°2018_02520) –MDA 15 (boite 60) 22, rue de la Saïda (15^e).

Article 4 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 500 euros est attribuée pour l'exercice 2018 à l'association Les moustiques (n°16171 / n°2018_00777) –13, rue de Sofia (18^e).

Article 5 : Une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 2.000 euros est attribuée pour l'exercice 2018 à l'association Les Trailers de Paris Ile-de-France (n°18949 / n°2018_01621) –15, Sentier des Tricots (92130 Issy-les-Moulineaux).

Article 6 : La dépense correspondante, d'un montant total de 7.200 euros, sera imputée sur la fonction 3, sous-fonction 32, rubrique élémentaire 3261, numéro de destination 3260004, compte 65-65748-D (provision pour subvention de fonctionnement au titre du sport de proximité) du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO